

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1863.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)

—
TOME DIXIÈME

PARIS

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille.

—
1863. — Février 1863.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR

P. MILLIÈRE

HUITIÈME LIVRAISON

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 Juillet 1863).

Sparta Paradoxaria.

Stgr. Stett. e. 1862, pag. 269.

(Pl. 37, fig. 1 à 3.)

Envergure : 0,025 à 0,026 m.

Cette curieuse Géomètre a motivé la création du genre nouveau *Sparta*. Il était en effet nécessaire de l'isoler de toute autre Phalénite. C'est toutefois des *Lobophora* qu'elle se rapproche par plusieurs caractères importants.

Les ailes supérieures, triangulaires, larges, prolongées à l'apex, présentent une courbure sensible sur deux de leurs côtés. Le troisième, le bord abdominal est, au contraire, très-droit. Les antérieures, d'un vert tendre sur toute leur surface, sont traversées par la ligne médiane à peine marquée en vert un peu foncé. Le bord supérieur est largement carné. Les postérieures, relativement courtes

et étroites, sont d'un vert jaunâtre et presque blanchâtre à la base. Les franges sont concolores et assez longues.

Ce qui rapproche *Paradoxaria* des *Lobophora Sexalata*, W.-V., et *Hexapterata*, Kl., sont 1° l'extrême brièveté des palpes; 2° la présence de deux paires d'éperons aux tibias postérieurs; 3° un appendice ou lobe placé à la naissance de l'aile inférieure à laquelle il adhère par la base. Ce lobe, visible à l'œil nu, est garni de franges.

Le dessous est semblable au dessus, mais il n'y a pas de ligne transversale.

Les antennes sont d'un vert jaunâtre, effilées et garnies de lamelles jusqu'au sommet. Le thorax, robuste, arrondi, participe de la couleur des premières ailes. L'abdomen, d'un blanc jaunâtre, est muni d'une rare, mais assez longue villosité.

La femelle, de la taille du mâle, a les ailes coupées plus carrément que chez ce dernier. Les inférieures, tout aussi courtes, sont un peu plus larges que celles du mâle. Le vert des supérieures est plus pâle et tire un peu sur le jaunâtre. Les antennes sont simples et sans ciliation. L'abdomen, gros et conique, est dépourvu de la villosité qu'on remarque sur l'abdomen du mâle (1).

Malheureusement on ne sait rien des premiers états de cette étrange Phalénite découverte tout récemment.

C'est à M. Staudinger que je dois la connaissance de cette grande rareté.

La patrie de la *Paradoxaria* est le midi du Péloponèse : elle a été rapportée des montagnes de Taygète (*Monte di Maïna*).

Sa place doit être après le genre *Lobophora* des auteurs.

Obs. — La description de cette Géomètre était à peine terminée quand je reçus une lettre de M. Staudinger qui m'informait qu'après la publication de sa *Paradoxaria*, le mâle de cette espèce avait été publié par M. Lederier dans la « Berliner Entomolog. Zestung 1862,

(1) Cette absence de villosité sur l'abdomen de la femelle qui m'a été soumise, pourrait bien n'être qu'accidentelle.

p. 59, T. I, fig. 1-4, sous le nom de *Celonoptera Mirificaria*. » Mais, ajoute M. Staudinger, « cette publication ayant paru après la mienne, le nom de mon insecte doit être conservé. »

Heliothea Discoidaria.

Bdv. 1410. — Dup. Sup. IV, p. 40, pl. 54, fig. 1. — Herr.-Sch. pl. 37, fig. 226. — Gn. X, 1187. Stgr. Cat. 386.

(Pl. 37, fig. 4 à 7.)

La chenille de cette charmante Phalénite d'origine espagnole, ne présente absolument rien de remarquable. Ses mœurs la rapprochent aussi bien des *Fidonia* que de certaines *Melanippe*, des *Chesias* que de plusieurs *Acidalia*. La connaissance des premiers états de cette espèce ne l'empêchera pas toutefois de former un genre : assez de caractères la distinguent et obligent les classificateurs à l'isoler de toute autre Géomètre.

CHENILLE.

Les œufs éclosent en juin, dix ou douze jours après qu'ils ont été pondus. Le jeune insecte grossit très-lentement, arrive à peine à la moitié de sa grosseur vers la fin de l'été, passe l'hiver, et n'acquiert toute sa taille qu'en mars ou avril de l'année suivante. Il est alors un peu fusiforme, renflé du cinquième au neuvième anneau, faiblement atténué aux extrémités, à peine caréné sur les flancs, sans aucune éminence, avec les segments très-distincts ; d'un vert grisâtre ou gris bleuâtre, rappelant assez la couleur des feuilles de la plante dont l'insecte se nourrit. La région dorsale, dans le voisinage des quatrième, cinquième, neuvième et dixième anneaux, est lavée d'orangé. Les lignes ordinaires sont mal indiquées. La vasculaire à peine écrite est néanmoins assez large : elle est continue du premier au dernier seg-

ment. Pas de sous-dorsale. La stigmatale, représentée par une faible éclaircie, se détache à peine du fonds; elle est ondulée, continue. Les stigmates, bruns, ne sont visibles qu'à la loupe. Le ventre est concolore et ne présente pas de lignes. La tête, relativement petite, globuleuse, cordiforme, d'un carné assez vif, dégagée du premier anneau, est aussi haute que lui. Les dix pattes sont concolores; les antérieures, lavées de carné vif à l'extrémité; les postérieures, teintées de la même nuance à leur base. Le clapet anal, bien formé, n'a rien de trop accusé. Les trapézoïdaux, mal indiqués, donnent naissance à des poils blancs imperceptibles à l'œil nu. Il existe en outre, de chaque côté, des anneaux intermédiaires, deux ou trois chevrons diagonaux, blanchâtres, plus ou moins visibles. Ces chevrons, en se réunissant sur le dos, forment des dessins imparfaitement losangés.

Cette chenille paraît vivre exclusivement sur la Santoline (*Santolina chamæcyparissus*, L.). Elle ne quitte jamais la plante pour se cacher pendant le jour. Légèrement arquée, elle conserve au repos une position très-rigide, et fixée par les pattes postérieures à l'extrémité d'une branche, demeure immobile pendant la journée entière.

Le moment de la transformation venu, l'insecte descend de la plante, cherche un abri sous les mousses, y forme une coque légère dans laquelle il se chrysalide bientôt.

La nymphe, assez allongée, cylindro-conique, sans aspérités, d'un gris jaunâtre, est maculée de plusieurs rangs de points noirs qui, partant de la tête et passant sur la poitrine et les flancs, aboutissent à la pointe abdominale. Il existe en outre d'autres points noirs sur l'enveloppe des ailes. L'extrémité de l'abdomen est brun: vu à la loupe, il présente une pointe obtuse accompagnée de plusieurs petits crochets.

L'insecte parfait éclot vers la fin de mai ou pendant les premiers jours de juin.

Puisque la *Discoidaria* reste près de dix mois en chenille, on comprend qu'elle n'a qu'une génération.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : le (♂) 0,020 à 0,021 mill.

— la (♀) 0,029 à 0,030 mill.

Les ailes supérieures, épaisses, arrondies, d'un jaune d'or éclatant, n'ayant pour tout dessin que la tache cellulaire arrondie, noire, et la côte également noire. Les inférieures ayant aussi la tache cellulaire, sont en outre finement sablées de nombreux atomes noirs qui les recouvrent sur les bords en presque totalité. La frange, aux quatre ailes, en dessus et en dessous, est d'un noir plombé.

Le dessous, d'un jaune moins vif que le dessus, reproduit la tache cellulaire, mais le sablé des inférieures a disparu.

Les antennes, très-pectinées, noires, sont aiguës à l'extrémité. La tête et le thorax sont noirs, avec les ptérygodes jaunes. L'abdomen est noir ; la partie inférieure légèrement jaunâtre.

La femelle, plus grande que le mâle de près d'un tiers, est d'un jaune plus vif et n'a pas d'atomes noirs. Les antennes sont fortement dentées.

Duponchel, qui n'a pas connu la femelle de *Discoidaria*, ne voyant pas de trompe au mâle et ne lui trouvant que des palpes très-courts, ne savait trop à quelle division il devait rapporter l'espèce. Cet auteur aurait volontiers incliné à en faire un Bombycite (1) plutôt qu'une Phanélite. C'est à l'imitation de M. Boisduval qu'il l'a laissée parmi les Géomètres.

La Santoline qui nourrit la chenille de *Discoidaria* est commune dans plusieurs localités bien exposées de la Provence ; je ne serais pas surpris que cette jolie *Heliothea* vécût dans cette partie de la France et vint bientôt enrichir notre faune lépidoptérique.

Discoidaria, décrite pour la première fois par M. Boisduval, d'après un individu dont la patrie n'était pas authentiquement connue,

(1) Sup. IV. pag. 54.

retrouvée en certaine quantité dans l'Andalousie par M. Rambur, vient d'être reprise par M. Staudinger, en Espagne. C'est de ce savant et infatigable naturaliste que j'ai reçu les chenilles qui m'ont servi à compléter l'histoire de cette intéressante espèce.

Psyche Dardoinella, MILL.

(Species nova.)

(Pl. 37, fig. 8 à 10.)

Bien qu'ayant certains rapports de forme avec plusieurs *Typhonia*, cette nouvelle espèce doit se rattacher certainement aux *Psyche* par l'exiguïté du corps, le peu d'épaisseur des ailes, la brièveté des palpes, et encore par la nature, la composition et la forme du fourreau. Lorsque l'insecte me fut soumis à Lyon, M. Staudinger, pendant son trop court séjour auprès de moi en août 1862, le rapportait au genre *Typhonia*. Je fus d'abord de l'avis de cet habile observateur ; mais après avoir examiné attentivement cet insecte et l'avoir comparé avec soin à ses congénères, je ne tardai pas à reconnaître qu'il ne pouvait se classer que parmi les Psychides. Il est surtout remarquable par la présence de larges taches aux ailes supérieures : caractère qui le distingue de toutes les autres *Psyche*.

INSECTE PARFAIT.

Dardoinella doit tout aussi bien se placer dans le voisinage de *Perlucedella*, *Nitidella*, *Comitella* et *Crassiorella* que près de *Polytella* et *Pseudobombycella*, car la coupe d'ailes, la couleur du fond et la forme générale de l'insecte le rapprochent assez de ces deux dernières ; cependant le fourreau de cette nouvelle *Psyche* est bien loin d'avoir la consistance papyracée et la forme triangulaire des fourreaux de *Polytella* et *Pseudobombycella*.

Envergure : 0,018 mill.

Les ailes sont arrondies, entières, assez étroites et bien fournies d'écaillés. Les supérieures, d'un gris chaud, lavées de carné à la côte, sont recouvertes de taches striées de brun et aspergées d'atomes noirâtres. La plus large de ces taches que je rapporte à la médiane, occupe à peu près le milieu de l'aile; elle est accompagnée d'une large éclaircie intérieure de forme à peu près arrondie. La tache du bas de l'aile, qui représente la basilaire, est sensiblement plus étroite que la précédente. Le sommet de l'aile offre une troisième tache appuyée à la côte dans le sens de l'apex, formée par la réunion de trois gros points bruns. La frange est étroite, fuligineuse et précédée d'un liseré concolore relativement étroit. Les ailes inférieures sont enfumées, faiblement éclairées à la base et sans aucun dessin. La frange est assez large et concolore. En dessous, les supérieures sont luisantes, grisâtres, aspergées de nombreux atomes noirs, lavées de fauve et marquées à la côte de trois taches noires qui s'y appuient. Les inférieures, sans dessins ni taches, sont un peu moins enfumées qu'en dessus. Les antennes, grises, pectinées, se terminent en pointe; elles sont garnies de petites lamelles jusqu'au sommet. Les palpes sont très courts; la trompe, rudimentaire; les yeux, relativement gros, sont d'un gris noirâtre. La tête, le thorax qui est assez robuste et les ptérygodes, sont d'un gris foncé. L'abdomen, long, concolore, dépasse les ailes inférieures. La poitrine et les pattes sont grises. Le ventre, concolore, est lavé de fauve à l'extrémité.

La femelle, qui est probablement aptère, ne m'est pas connue.

Fourreau.

Il est fusiforme, d'une longueur proportionnée à l'insecte, et recouvert de nombreuses petites feuilles sèches, fragments de petites écorces et autres débris de végétaux. L'enveloppe de l'insecte, fixée au fourreau et à moitié engainée dans l'ouverture, est d'une couleur d'ambre rappelant celle de la plupart des nymphes de Psychides.

M. Dardoin, auquel j'ai dédié cette intéressante espèce, me

mandait en me la communiquant, qu'il en récoltait les fourreaux vers la fin de mai, contre les murs de sa campagne située aux environs de Marseille : « Le fourreau contenant la nymphe, » ajoutait-il, « placé séparément sous une petite cloche en cristal, donne l'insecte parfait « du dix au quinze juillet suivant. »

Metoponia Agatha.

Stgr. Stett. e. Z. 1861, p. 283. — Stgr. Cat. p. 59, n° 859.

(Pl. 38, fig 1 et 2.)

Envergure : 0,026 à 0,027 m.

Cette nouvelle *Metoponia* qui est de la taille de *Vespertina* Hb. (1), vient augmenter le genre composé seulement de deux espèces européennes : la *Flavida* W.-V., et la *Vespertina* Hb.

Les ailes supérieures, entières, médiocrement aiguës au sommet, droites à la côte, lisses, luisantes, d'un jaune paille clair, sont traversées obliquement par un large trait courbé en dehors d'un jaune rouille, partant de l'apex et arrivant vers le milieu du bord interne, mais n'atteignant pas ce bord. Le point cellulaire, brun, est coupé en deux par un petit trait rouille. La frange, brune, annelée de blanchâtre, est précédée d'une bande assez large, régulière, couleur de rouille. Les inférieures, arrondies, opaques, d'un gris noirâtre, ont la frange relativement étroite, brune, entrecoupée de blanchâtre. Le dessous des supérieures est brunâtre, luisant, bordé de jaune à la côte et en deçà de la frange. Il y a, en outre, une tache de même couleur à l'apex. Les inférieures sont en dessous d'un jaune paille et traversées par une large bande médiane brune et une autre également brune précédant la frange. Les nervures sont

(1) Hb. *Pyral. Vespertalis*, 150.

visiblement écrites en brun. Les antennes sont assez courtes, filiformes et jaunâtres. Le front, ainsi que chez les espèces congénères, est proéminent. La tête, le thorax assez robuste et l'extrémité du corps qui se termine par un faisceau de poils, sont aussi couleur de rouille. L'abdomen de cet insecte qui me semble être une femelle, est assez fort et conique. Il est annelé de blanc.

La *Metoponia Agatha*, récemment décrite en Allemagne, n'a encore été figurée nulle part.

M. Staudinger qui a doté la science de ce charmant insecte, me l'a confié ainsi que plusieurs autres espèces précieuses pour les peindre.

Cette *Metoponia*, qui a sans doute deux générations, vole sur les pentes du Mont-Parnasse en Grèce, où il en a été pris plusieurs individus.

Elle devra, dans le Species de M. Guenée, porter le n° 972 *bis*.

Eubolia Peribolaria.

Hb. 471. — Dup. V, p. 169, pl. 182, fig. 3. — Treits. Sup. X, p. 216. — Bdv. 1610. — Herr.-Sch. p. 163, fig. 52. — Gn. X, 1708. — Stgr. Cat. 417.

(Pl. 38, fig. 3 à 7.)

CHENILLE.

Assez courte, carénée sur les flancs, atténuée antérieurement, très-plissée transversalement avec les anneaux distincts. D'un jaune terreux tirant parfois sur le verdâtre, et plus souvent lavée de carné à la hauteur de la stigmatale. La vasculaire, visible du quatrième au neuvième anneau est représentée sur chacun de ceux-ci par une tache rectangulaire, noire, suivie elle-même d'un gros point blanc de forme carrée, lequel repose sur l'incision. La sous-dorsale, étroite,

continue, brune, n'est pas toujours bien écrite. La stigmatale, également étroite, onnée, continue, blanchâtre. Les stigmates, ellipsoïdes, m'ont paru complètement noirs : les trapézoïdaux, relativement petits, sont cependant visibles à l'œil nu. Le ventre, sur un fond blanchâtre, faiblement carné, présente trois lignes grises, liserées elles-mêmes très-finement de blanchâtre. La tête, globuleuse, assez petite, cordiforme, et concolore ainsi que les dix pattes.

On rencontre parfois des individus entièrement bruns, mais alors la tache blanche du dos paraît bien plus vivement écrite que chez le type.

Cette chenille peut bien avoir certains rapports de mœurs avec sa congénère *Malvata* (1); de même que celle-ci, elle vit constamment à découvert.

Par leurs habitudes et leur genre de nourriture l'une et l'autre s'éloignent de la *Cervinaria* Roes., seule larve autrefois connue du genre *Eubolia*.

La chenille de *Peribolaria* vit sur divers *Genista* et *Ulex* de la France méridionale. Cependant le *Genista scorpius*, L., très-abondant à Celles-les-Bains, me la fournie en plus grande quantité que les *Genista* et *Ulex* des environs de Marseille (2).

Cette larve est des plus rigides : au repos on la prendrait pour une petite branche de bois mort. Détachée de son point d'appui et placée sur une surface plane, elle roule ainsi que le ferait un corps cylindrique et inanimé, sans donner le plus léger signe de vie.

Sa croissance est fort lente : éclosant vers le milieu de novembre, ce n'est que vers la fin d'avril ou au commencement de mai qu'elle est parvenue à sa taille. On la voit alors descendre sous

(1) *Iconogr.* Liv. V, pag. 226.

(2) Depuis la rédaction de ce que je viens de dire sur cette larve, j'ai fait de l'entomologie en février dernier (1863) à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orient.), où le *Calycotome spinosa* est fort abondant. Cet arbrisseau me donna bon nombre de chenilles de la *Peribolaria* mêlées à celles de la *Scod. Perspersaria*.

les débris de végétaux et chercher à la surface du sol un lieu convenable où elle ne tardera pas à opérer sa transformation après avoir préalablement formé une coque légère.

La nymphe est conico-cylindrique, allongée, d'un brun rougeâtre, et lavée de verdâtre sur l'enveloppe des ailes. La pointe abdominale, unique, assez effilée, ne présente pas de petits crochets, ainsi que cela existe chez d'autres chrysalides de Géomètres.

C'est à la fin d'août et dans le courant de septembre qu'apparaît le Lépidoptère. L'éclosion a toujours lieu le matin entre huit et neuf heures.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,026 à 0,027 mill.

Ailes entières, larges, pulvérulentes. Sur les supérieures l'espace médian et le trait diagonal qui part de l'apex, sont vivement écrits en brun. Le type a l'extrabasilaire presque droite et largement ombrée de noirâtre ainsi que la coudée. Le point cellulaire, petit est toujours distinct, bien que reposant sur un fond presque noir. Les ailes inférieures sont grises et traversées par une ligne coudée très-confuse. Ici la tache cellulaire ne paraît pas toujours : parfois elle manque tout à fait.

La nuit, cette Phalénite posée sur un arbuste tient ses ailes relevées, ainsi qu'on le remarque chez les diurnes (1). Elle est aussi vive que sa chenille l'est peu : pendant le jour, le plus léger bruit la fait déloger de son lieu de repos, et la nuit, on a de la peine à la saisir en la chassant à la lanterne.

Peribolaria est commune aux environs de Marseille, Montpellier, Aix et autres localités de la Provence. En septembre, je l'ai prise dans l'Ardèche, volant abondamment dans les garigues plantées d'Argeiras (*Genita scorpius*, Lin.)

(1) Ce fait n'a rien de nouveau, car plusieurs Géomètres sont dans le même cas.

Obs. M. Staudinger, à son passage à Lyon, m'a soumis, pour la peindre, une remarquable variété de *Peribolaria* (Pl. 38, fig. 7) originaire d'Andalousie. Sur un fond blanc, cette aberration présente la médiane relativement étroite, presque aussi brune que chez le type. L'extrabasilaire est à peine écrite, mais le trait diagonal, dont la pointe est appuyée à l'apex, se détache visiblement en brun.

Gelechia Ulicinella.

Stgr. Stett. e. Z. 1859. — Cat. 1715.

(Pl. 38, fig. 8 à 11.)

J'avais rencontré un grand nombre de chenilles de cette espèce aux environs de Marseille, au commencement de janvier de cette année, lorsque M. Staudinger, auquel j'ai soumis l'insecte parfait, reconnu une Tinéide découverte par lui en Espagne depuis peu, et à laquelle il avait imposé le nom de *Ulicinella* qui rappelle la plante dont se nourrit la petite larve.

CHENILLE.

Fusiforme, faiblement aplatie en dessous avec les anneaux distincts, d'un jaune vif sur tout le corps, couleur qui passe au rouge, plus ou moins prononcé quelques jours avant la chrysalidation. La tête, petite, lenticulaire, est d'un noir de jais. Le premier segment est recouvert d'une plaque écailleuse brune, échancrée en dessus par un sinus étroit. On ne distingue aucune ligne longitudinale. Les incisions des anneaux sont blanchâtres. Les pattes écailleuses, brunes; les autres, concolores. Les stigmates, relativement gros, sont indiqués en noir. Une bonne loupe permet de distinguer des points pilifères, concolores, surmontés de poils courts et blanchâtres.

L'insecte, qui éclot en décembre, ronge uniquement les fleurs de

l'*Ulex parviflorus*, POURR., qui à cette époque commencent à paraître, et parmi lesquelles il se cache pendant le jour. La petite chenille grossit assez vite : en effet, à la fin de janvier, ayant achevé sa croissance, elle descend au pied de l'*Ulex*, y forme au milieu des feuilles sèches une coque molle mais solide, et éclot dans le courant du mois d'août suivant.

La nymphe, cylindro-conique, allongée, rougeâtre, luisante, n'a de remarquable que la gaine des antennes, proéminente et couchée sur la poitrine.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,012 à 0,013 mill.

Les ailes supérieures, en forme d'ellipse très-allongée, présentent à la côte une légère convexité; elle ont sur un fond gris, soyeux et luisant, une large tache d'un jaune rougeâtre, interrompue, mais qui se prolonge dans toute l'étendue de l'aile. Les franges sont longues et concolores. Les ailes inférieures sont étroites, cultriformes, d'un gris ardoisé, luisantes. Les franges, plus longues qu'aux supérieures, sont teintées de fauve.

En dessous, les quatre ailes sont d'un gris clair très-luisant et lavées de rougeâtre à la côte des supérieures. Les antennes, presque aussi longues que le corps, sont grises. Les palpes sont grêles, courts et écartés. La tête, petite et blanchâtre. Le thorax, concolore. L'abdomen, grêle, blanchâtre, luisant. Les pattes inférieures, assez longues, sont, ainsi que la poitrine, d'un blanc argenté.

Cette tinéide nouvelle, qui n'a qu'une génération, vole dans le voisinage des *Ulex* de la Provence, du Languedoc, de l'Espagne, situés dans les garigues chaudement exposées. Les *Ulex* placés au nord et à l'ouest des collines ne m'ont jamais fourni la chenille de l'*Ulicinella*.

Si j'assigne une place à cette petite espèce dans le Catalogue de Duponchel je la placerai parmi les *OEcophora*, près de la *Schmid-tella*, Tr.

Lycæna Helena.

Stgr. Stett. e. Z. 1862, p. 265.

(Pl. 39, fig. 1 à 3.)

Cette nouvelle *Lycæna* est de la taille de *Melanops*, mais elle se rapproche plutôt de *Sebrus* pour la coupe des ailes et la teinte générale. Elle est, en dessus, d'un bleu violet avec le limbe entièrement brun et les franges étroites et blanchâtres. Le dessous est d'un gris cendré ; la base des ailes inférieures est légèrement saupoudrée de bleuâtre. Les supérieures ont près de l'extrémité une rangée de points noirs cerclés de blanc qui suit la courbure du bord de l'aile ; ces points sont à peu près disposés comme chez *Sebrus*. Ils sont au nombre de six : le premier, le troisième et le sixième très-petits. Le point cellulaire, noir, oblong, est également cerclé de blanchâtre. Les inférieures marquées de neuf points à peu près semblables pour la taille, disposés en demi-cercle, enveloppent le point central qui est également obscur, noir et cerclé de blanc. Les ailes inférieures ont en outre à leur extrémité, une rangée de quatre taches d'un fauve orangé limitées en haut et en bas par un petit croissant noir. Les antennes sont noires et annelées de blanc. Le thorax et le dessus de l'abdomen sont couverts de poils fins et blanchâtres.

La femelle est d'un brun noirâtre en dessus, très-légèrement teinté de bleuâtre à la base des ailes. Le point cellulaire est à peine indiqué. Les premières ailes sont marquées d'une très-petite tache fauve orangé à l'angle inférieur, et à celui des secondes ailes d'une rangée de trois grosses taches également d'un fauve orangé presque carrées. La frange est grise. Le dessous, d'un brun clair, finement sablé de bleuâtre à la base, diffère peu du dessous du mâle quant à la disposition des taches ; cependant les supérieures sont marquées de trois taches fauves à peine indiquées, réunies entre

la frange et la ligne de points noirs. Le thorax et l'abdomen sont de la couleur des ailes.

Cette charmante Lycène, découverte depuis très-peu de mois, a pour patrie les montagnes de Taygète, situées au midi du Péloponèse. Elle fait partie du riche cabinet de M. Staudinger, de Dresde.

La *Lycæna Helena*, qui n'est comprise dans aucun catalogue, devra, dans celui de M. Staudinger, trouver place après la *Melanops* et porter le n° 159 bis.

Tephrina Peltaria.

Dup. Badv. Gen. 1602. — Herr.-Sch., p. 88, fig. 64, 6-5. —
Gn. 1079. = *Scutularia*. Dup. V, p. 161 pl. 181. fig. 6. —
Stgr. 359. = *Permutata*, Frey. III, pl. 210, fig. 5.

(Pl. 39, fig. 4 et 5.)

CHENILLE.

Cylindrique, assez courte, sans éminences, nullement carénée sur les flancs, à tête petite, globuleuse et maculée de nombreux points noirâtres. Elle est généralement grise et marquée longitudinalement de nombreuses lignes obscures. La vasculaire, gémisée, fine, brune, continue, est plus fortement indiquée sur chaque incision des anneaux du milieu. L'espace compris entre la stigmatale et la vasculaire est occupé par trois ou quatre lignes étroites qui se détachent à peine sur le fond gris. Ces lignes sont continues et parallèles. La stigmatale, large, droite, et blanchâtre. Les stigmates, petits, ellipsoïdes, rougeâtres, sont cerclés de noir. Le ventre laisse voir, sur un fond carné, quatre lignes blanchâtres assez mal indiquées. Les dix pattes sont concolores. Les trapézoïdaux fort peu visibles, donnent naissance à des poils courts et blanchâtres.

Cette chenille, bien placée dans le genre *Tephrina* de M. Guenée,

vit aux environs de Marseille, Hyères, Montpellier, etc. Elle semble se nourrir uniquement des fleurs du *Romarin officinal* qui croît abondamment dans les garigues de la Provence. Elle vit à découvert sur l'arbuste, depuis l'instant de sa naissance jusqu'à celui de sa métamorphose, qui arrive vers la fin d'avril. L'insecte forme alors dans les mousses une coque molle qui sert d'enveloppe à la chrysalide. Celle-ci n'a rien de remarquable : elle est sans éminences d'un rouge brun, lisse et luisante.

Le Lépidoptère éclot du 15 septembre au 15 ou 20 octobre, et toujours le matin entre sept et huit heures.

C'est une des Phalénites les plus vives que j'aie vues ; sa chenille au contraire est d'une lenteur extrême.

INSECTE PARFAIT.

Cette Géomètre qui varie fort peu est un peu plus petite que la *Rippertaria*, sa voisine.

Les ailes sont entières, soyeuses, d'un gris blanchâtre, généralement saupoudrées de points noirs sur toute leur surface. Aux supérieures, l'espace médian, large, un peu plus clair que le fond, présente, de chaque côté, une bande transversale jaune, ombrée de brun. Le point cellulaire, brun, s'appuie sur la coudée. Les secondes ailes n'ont pas de bandes transversales. Les franges sont longues et concolores. En dessus, l'espace médian est à peine indiqué.

On a vu que cette *Tephrina*, par ce que j'ai dit de la chenille, n'a qu'une génération. Elle n'est pas très-commune, mais on est à peu près certain de la rencontrer où croît spontanément le *Romarin officinal*. Elle se tient dans les lieux incultes exposés au grand soleil, cachée parmi les plantes basses, les arbrisseaux, et ne vole pendant le jour que lorsqu'elle est troublée dans son repos. La nuit, on la chasse à la lanterne, mais, en raison de son extrême vivacité, on la saisit difficilement.

Non-seulement la *Peltaria* habite les environs de Marseille et ceux

de Montpellier, mais je l'ai rencontrée assez fréquemment soit dans les collines qui avoisinent Hyères, soit sur les pentes chaudes de diverses parties de l'Ardèche.

Elle a encore été trouvée dans les Pyrénées Orientales ; c'est toutefois ce que j'ai supposé à la vue d'un envoi de Lépidoptères récoltés aux environs de Perpignan, contenant plusieurs exemplaires de la *Teph. Peltaria*.

C'est la troisième espèce du genre (1), qui sera connue sous ses premiers états. L'*Artesiararia* (2) ainsi que la *Vincularia* (3) semblent avoir des mœurs qui les rapprochent de la *Peltaria*.

Il est regrettable que nous ne connaissions complètement que ces trois espèces, car il serait intéressant de savoir si toutes les larves de *Tephрина* présentent d'aussi grands rapports entre elles, qu'en offrent les insectes parfaits. Ceux-ci ont, en effet, un grand air de famille, malgré de notables différences dans certains caractères organiques, surtout dans les antennes qui sont dentées chez quelques espèces, ciliées chez d'autres, et pectinées chez les deux sexes de la *Vincularia*.

Anarta Bohemani.

Stgr. Stett. e. Z. 1861, p. 380. — Cat. 756.

(Pl. 39, fig. 6.)

Un peu plus grande que ses congénères la *Myrtilli* et la *Cordigera*. Les ailes sont entières, épaisses, veloutées. Les supérieures, pulvérolentes, d'un gris noirâtre et saupoudrées d'atomes foncés, ont les lignes médianes écartées, très-noires, sinuées et dentées. La réniforme, un peu salie de noir dans le milieu, et l'orbiculaire se

(1) Assés nombreux, puisqu'il renferme vingt-trois espèces, dont sept exotiques.

(2) Gn. X, p. 101.

(3) Mill. p. 149. Iconog.

détachent à peine en gris. La frange est concolore. Les ailes inférieures, d'un jaune clair, sont largement bordées de noir. Cette bordure va en diminuant à mesure qu'elle approche de l'angle anal. La tache cellulaire est visiblement écrite en noir. La frange est jaunâtre.

En dessous, les supérieures sont fuligineuses et présentent une légère éclaircie au centre. Les inférieures sont semblables au dessus, cependant les teintes sont moins vives. Antennes fusiformes. Tête petite et enfoncée dans le thorax ; celui-ci est globuleux, garni de poils hérissés, concolores. Abdomen brun ; poitrine et pattes grises.

La femelle ne m'est pas inconnue.

Cette nouvelle *Anarta* a été dédiée à M. Boheman, savant suédois, directeur du musée entomologique de Stockholm.

La *Bohemani* a été rapportée des environs de Hammerfost (Cap-Nord), par M. Staudinger, au commencement de 1861.

Cette *Anarta* placée à la suite de la *Cordigera* devra porter le n° 757 bis dans le Species général.

Ainsi que ces congénères européennes, au nombre de dix dans le Species Guenée, et de douze dans le catalogue Staudinger, l'*An. Bohemani* vole en plein jour et vient butiner sur les fleurs.

Les individus qui composent ce genre très-homogène, resté presque tel que l'a créé Ochsenheimer, comprend des insectes de petite taille, gracieux de forme et de parure. Presque tous sont originaires des hautes montagnes, ou habitent les régions polaires.

Aucune *Anarta*, jusqu'à ce jour, n'a été trouvée hors d'Europe, si ce n'est la *Violacea* de M. Herrich-Schaeffer, supposée de la Turquie d'Asie. Il est probable cependant que les hautes montagnes de l'Atlas en Afrique et surtout la chaîne des Cordilières de l'Amérique méridionale, doivent en nourrir plusieurs espèces qui, dans un temps plus ou moins éloigné, viendront enrichir cette intéressante famille.

Oxyptilus (1) Laetus.

Zell. Is. 1847, L. E. VI. = *Laetidactyla*, Brd. Ann. Soc. ent.
Fr. 1861, pag. 34. — Stgr. Cat. 2605.

(Pl. 39, fig. 7 à 11.)

Cet insecte a de grands rapports avec le *Laetus* de M. Zeller. Il possède des caractères constants qui, à la rigueur, pourraient en faire une espèce distincte ; mais je l'avoue, ces caractères ne sont point assez importants pour créer une espèce nouvelle.

L'*Oxy. Laetus* n'était pas connu dans ses premiers états ; je remplis une lacune dans son histoire en racontant ce qui restait à en dire.

CHENILLE.

Fusiforme, faiblement convexe, très-atténuée aux extrémités. D'un jaune de Naples clair, lavée de carné inférieurement et sur le dos. On ne distingue pas les lignes ordinaires, et la villosité abondante propre au plus grand nombre des chenilles de Pterophorites, est ici rare et courte. Les anneaux sont bien distincts, et il règne un sillon assez profond sur la région dorsale. Le ventre est concolore et sans lignes. La tête, petite, globuleuse, testacée, est noirâtre sur les côtés. Les pattes sont concolores, sauf le dernier article des écailleuses qui est rougeâtre. Les trapézoïdaux, qu'on ne voit qu'à l'aide d'une très-forte loupe, sont indiqués en rougeâtre. Le premier segment est surmonté de deux traits noirs parallèles, accompagnés de chaque côté d'un gros point noir.

Cette chenille vit aux dépens des fleurs de l'*Andryala sinuata*, L.,

(1) Créé par M. Zeller (*Pterophorus*, Geof. Lat. Dup.).

plante assez rare dans nos environs, ou plutôt cantonnée dans certaines localités chaudes et pierreuses.

L'insecte sort de l'œuf lorsque les fleurs de l'Andryale sont épanouies, c'est-à-dire en juillet ; sa croissance est rapide. Bien que fort petite, cette chenille cause un grand dommage aux fleurs dont elle fait sa nourriture, car elle en lie le sommet alors qu'elles ne sont point entièrement développées, ronge la base des étamines, les atrophie et en empêche le développement.

Vingt jours suffisent à l'insecte pour atteindre sa grosseur ; il se place alors au centre d'un groupe de fleurs pour opérer sa métamorphose.

La nymphe est bientôt formée ; celle-ci, allongée, grêle, brune, non villeuse, passe au noir deux ou trois jours avant l'éclosion du petit Lépidoptère. La chrysalidation dure quinze jours au plus.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,016 à 0,017 mill.

Les ailes supérieures, profondément échancrées, d'un brun clair, présentent deux taches blanchâtres, vagues, oblongues, placées sur la branche supérieure des ailes qui sont elles-mêmes largement teintées de brun foncé à la côte. Les inférieures ont les deux premiers rameaux bruns ; le troisième également brun porte trois ou quatre écailles noires au bord inférieur de la côte. Tête et thorax roux ; abdomen brun avec deux traits jaune paille au sommet de chaque segment. Ces traits sont séparés par une tache cunéiforme noire. Les franges sont longues et concolores. Les pattes, blanches, sont maculées de brun aux articulations. Les tarses sont blancs.

Cette espèce est attaquée dans de grandes proportions par un parasite de la nombreuse famille des Ichneumons. J'ai vu éclore plus de la moitié de ces parasites à la place des insectes que j'attendais. Cet Hyménoptère a été figuré (Pl. 39, n° 9).

Oxyptilus Laetus vient augmenter la liste de notre faune lépidoptérique lyonnaise. J'ai recueilli la chenille et l'insecte parfait de ce Microlépidoptère au pied de la montagne d'Yseron, dans la propriété même de notre collègue M. Maurice Ferrouillat.

Ce Ptérophore appartient encore aux environs de Perpignan (Pyrenées-Orientales), de Thiers (Puy-de-Dôme) et de la Voulte (Ardèche). Je l'ai pris moi-même dans chacune de ces localités.

Obs. Le nom de *Laetus* me semble mal appliqué à cet insecte, et peut induire en erreur. Si l'antériorité n'était respectée, ce nom pourrait être plus judicieusement remplacé par celui de *Andryaladactilus* ou mieux *Andryalae* qui rappellerait la plante dont la chenille se nourrit.

Colias Heldreichi.

Stgr. Stett. e. Z. 1862, p. 257.

(Pl. 40, fig. 1 à 4.)

Envergure, le ♂ : 0,048 à 0,058 mill.

— la ♀ : 0,055 à 0,057 mill.

Cette belle *Colias*, une des plus remarquables du groupe, vient augmenter le genre composé de dix-sept espèces dans le Catalogue Staudinger.

Un peu plus petite que la *Colias Aurora*, Esp., elle en diffère par des caractères essentiels et que je vais signaler.

La coupe des ailes supérieures est moins carrée, plus arrondie que chez sa congénère *Aurora*. Le dessus, d'un jaune fauve un peu obscur, a une teinte carminée chatoyante des plus riches, et que je comparerai à la couleur si éclatante du *Polyom. gordius* mâle. La bande noire qui borde les quatre ailes est de médiocre largeur. Le point cellulaire, assez gros, est d'un noir profond. Celui des inférieures est grand et d'un fauve orangé vif. Il existe, en outre, à la base des secondes ailes, une bande immaculée, rectangulaire, qui occupe la première

moitié du bord supérieur et qui est d'un fauve clair. Les quatre ailes, dont les nervures sont jaunes, sont en outre finement saupoudrées d'atomes noirâtres. Le dessous est uniformément d'un jaune verdâtre. Les supérieures ont la tache cellulaire noire, finement papillée de blanc. On voit encore sur le bord extérieur de l'aile trois taches assez grosses et de forme indécise. Les deux taches blanches, dont l'une très-petite, placée au dessus de l'autre, sont cerclées de ferrugineux ; mais ces taches, au lieu d'être d'un blanc argenté, ainsi que cela existe chez les espèces congénères *Aurora* et *Edusa*, sont d'un blanc mat. Les antennes, la tête et le corps n'offrent rien que de commun au plus grand nombre des *Colias*.

La femelle a les ailes supérieures coupées plus carrément que celles du mâle; elles sont surtout plus anguleuses à l'apex. On ne voit point le reflet carminé et chatoyant qui orne l'autre sexe : en cela cette espèce se rapproche de l'*Aurora* femelle ; cependant les taches de ces deux *Colias* sont loin de se ressembler. Le fond est d'un fauve orangé vif, finement sablé de noir à la base des supérieures, et sur la plus grande partie des inférieures. La bande jaune vif, qui divise la bordure noire des quatre ailes, présente des taches grandes, de forme irrégulière, grossièrement arrondies. La bordure des inférieures est quelque peu teintée de carmin. En dessous, ce qui frappe au premier abord, est la teinte gris verdâtre des inférieures. La tache discoïdale des ailes supérieures et des inférieures a la forme de celle du mâle. Il en est de même des antennes, du thorax et de l'abdomen.

Cette remarquable espèce, récemment découverte vient d'être décrite par M. Staudinger, qui l'a dédiée à M. de Heldreich attaché au muséum d'Athènes. Elle faisait partie du magnifique envoi de Lépidoptères nouveaux qui me furent confiés.

Heldreichi, originaire de la Valachie, vole en juin et juillet. Elle paraît être jusqu'ici d'une extrême rareté. Mais espérons que bientôt ce beau diurne sera répandu dans les collections, car l'étude des Lépidoptères compte en Grèce plusieurs naturalistes distingués.

Les dessins de l'*Heldreichi* ont été faits d'après deux exemplaires mâle, et femelle, d'une grande pureté et dans un état parfait de conservation.

L'espèce qui n'a pu encore être comprise dans le Catalogue de M. Staudinger, devant trouver place après l'*Aurora*, portera le n° 63 bis.

Le genre remarquable des *Colias*, composé jusqu'à ce jour de dix-huit espèces européennes, en comprenant l'*Heldreichi*, présente des individus très-voisins l'un de l'autre, et difficiles à déterminer, ainsi qu'il arrive toujours chez les genres très-naturels.

A ces dix-huit espèces qui toutes sont loin d'être franchement européennes, il faut ajouter les exotiques au nombre de sept seulement, ce qui porte à vingt-cinq, on le voit, les *Colias* du globe; nombre relativement restreint, eu égard à l'immensité des provinces africaines, asiatiques et américaines, fort mal connues et très-peu explorées il est vrai.

Cependant il est peu supposable que les *Colias* soient un jour beaucoup plus nombreuses qu'elles le sont aujourd'hui, car leur vol diurne, leur taille et leur brillante parure ont dû, dans tous les pays du monde, attirer l'attention des naturalistes.

Polia Coerulescens.

Bdv. Gen. 1021. — Gn. Ind. 244. — Dup. Sup. IV, p. 95, pl. 56. — Herr.-Sch. 38-39, 402. — Gn. VI, p. 40. — Stgr. Cat. 310.

(Pl. 40, fig. 5 à 7.)

CHENILLE.

Lisse, rase, allongée, sans éminence si ce n'est le pénultième seg-

ment faiblement relevé. D'un vineux obscur aspergé d'atomes bruns en dessus et sur les flancs, avec le dessous d'un blanc bleuâtre. La vasculaire, grise, n'est visible que sur les incisions. La sous-dorsale est assez large, interrompue, brune. La stigmatale, large, continue, faiblement ondulée et carnée, ne tranche pas d'une manière sensible. Les stigmates sont jaunâtres et finement cerclés de noir. Le ventre ne présente pas de lignes. La tête, moyenne, globuleuse, testacée, ceinte en haut de noirâtre, est éclairée au sommet par deux points blanchâtres correspondant aux sous-dorsales. Vu de dos, chaque anneau, sur lequel on distingue un losange imparfaitement écrit, laisse voir les trapézoïdaux précédés d'une éclaircie et suivis d'un gros point noirâtre. Les seize pattes sont concolores.

Cette chenille vit en décembre et en janvier, aux environs de Marseille, sur plusieurs Valérianées qui croissent en beaucoup de lieux incultes, principalement sur les *Centranthus ruber*, D. C. et *Calcitrapa*, Duf., fort répandus en Provence dans les terrains pierreux.

Elle ne vit à découvert que dans le jeune âge, et se cache bientôt au bas de la plante : les feuilles rongées décèlent facilement sa présence ; cependant il faut une certaine ténacité pour la découvrir enfouie sous les pierres pendant le jour.

Les *Centranthus* et *Valeriana* ne font pas la nourriture exclusive de la chenille de *Cœrulescens* : elle vit encore sur le *Cistus albidus*, L., l'*Atriplex hamilus*, L., le *Buxus sempervirens*, L., des branches desquels je l'ai fait tomber plusieurs fois. L'*Hyosciamus niger* (1) la nourrit également. Pour se métamorphoser, l'insecte descend en terre à la profondeur de cinq à six centimètres, et forme une coque assez solide, composée de soie et de grains de terre.

(1) Voici ce que m'écrivait dernièrement M. Staudinger :

« La chenille de la *Polia Cœrulescens* a été trouvée par moi, le 13 février 1857, à toute sa grosseur, sur le *Hyosciamus niger*, dans les ruines de la citadelle d'Armeria, en Andalousie. Elle fit sa chrysalide huit jours après à Malaga, et me donna le papillon au mois d'octobre suivant. »

La nymphe est lisse, luisante, un peu obtuse, d'un brun roux, avec l'extrémité munie de deux pointes faibles, relevées.

L'éclosion a lieu au commencement de septembre et continue jusqu'au milieu d'octobre.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,035 à 0,037 mill.

Les ailes antérieures, entières, arrondies, festonnées, d'un blanc cendré, sont saupoudrées d'atomes brunâtres, surtout à la base. Les lignes ordinaires sont assez mal déterminées, et les taches orbiculaire et réniforme encore plus vagues. Une série de points terminaux, bruns, pas toujours bien visibles, précède la frange qui est assez longue et concolore.

Les ailes postérieures sont blanchâtres chez le mâle, et grises chez la femelle.

Le point cellulaire et la ligne médiane sont fort mal indiqués.

Les individus d'un ton jaunâtre, chez lesquels les lignes et les taches sont d'un gris noir avec les ailes inférieures brunâtres, devraient, ce me semble, constituer le type, car ils sont les plus nombreux.

Dans l'Ardèche, où cette *Polia* est fort abondante, les sujets blancs cendrés n'existent pas ou y sont rares, et, en Provence, on rencontre assez rarement ces derniers.

La *P. Cærulescens*, qui n'a jamais été prise dans le Lyonnais, fait partie des faunes sicilienne et italienne : en France elle ne doit pas s'avancer plus haut que dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Obs. L'espèce n'est pas très-rare aux environs d'Amélie-les-Bains (Pyr.-Orient.) ; c'est ce dont j'ai pu m'assurer cette année. Les Valérianées qui la nourrissent abondamment en Provence paraissent ne pas appartenir à la flore de ce pays ; c'est ce qui explique sans doute que la *Cærulescens* n'y est pas commune. J'ai trouvé la chenille sur plusieurs arbrisseaux tels que le *Smilax atpera*,

L., l'*Erica arborea*, L., et le *Rhus coriaria*, L. Les sujets fournis par ces chenilles sont très-sombres, d'une teinte fuligineuse, méconnaissables au premier abord. Cette race est fort remarquable et pourrait bien constituer une espèce séparée.



ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR
P. MILLIÈRE

NEUVIÈME LIVRAISON

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 Janvier 1864).

Chelonia Latreillii (1).

God., IV, p. 348, pl. 33. — Bdv. Ic., 59, 5. — Herr.
— Sch., 66, 67, 118. — Stgr., Cat. 93.

(Planche 41.)

J'ai élevé cette jolie espèce *ab ovo*. Ses œufs sont finement granuleux vus à la loupe, d'un jaune citron; ils sont éclos le 27 mai de l'année dernière, et avaient été pondus dix-huit ou vingt jours avant cette époque.

Au moment de leur naissance et jusqu'à la première mue, les petites larves, d'un aspect jaunâtre, sont couvertes d'une villosité concolore et relativement longue. La tête et les points pilifères sont alors d'un

(1) *Eyprepia*, Ochs. — *Arctia*, Steph. Stgr.

ment large. Le point cellulaire est noir et toujours bien visible. La frange, noire aux supérieures, est d'un rouge vineux aux inférieures. Le dessous des quatre ailes rappelle exactement le dessus ; cependant les teintes sont moins vives. Les antennes, de médiocre longueur, sont pectinées et d'un gris noirâtre. La tête est velue et teintée de rougeâtre ; le thorax est noir ; le collier et les ptérygodes sont indiqués en rougeâtre obscur. L'abdomen, très-velu, est noirâtre en dessus et d'un rougeâtre vineux sur les flancs.

La femelle, un peu plus grande que le mâle, a généralement les taches disposées de même, seulement le noir des supérieures tourne un peu au rose. Le dessous, au rebours du mâle, nous montre des teintes plus vives qu'en dessus. La bordure noire des inférieures est moins large et surtout moins noire que chez le mâle. Les antennes sont faiblement ciliées. La tête, le thorax et l'abdomen sont tout à fait noirs.

Cette espèce varie beaucoup ; je signale les aberrations les plus remarquables.

VAR. A.

Celle-ci (pl. 41, fig. 6) diffère du type par la couleur ochracée chaude des supérieures, tandis que la teinte des inférieures reste exactement celle de l'espèce ordinaire. Cette opposition de couleur constitue une anomalie des plus intéressantes.

VAR. B.

Chez cette aberration (pl. 41, fig. 7), le fond des ailes supérieures est recouvert en presque totalité par le noir des taches, lesquelles ont ici un grand développement. Un filet jaunâtre ayant imparfaitement la forme d'un U et rappelant d'une manière vague le dessin du type, existerait seul, n'étant un petit trait jaune placé à l'apex. Les ailes inférieures n'ont rien de remarquable.

VAR. C.

Ici, les dessins des supérieures, bien qu'assez étroits, sont un peu ceux de l'espèce ordinaire. Ce qui distingue cette variété, c'est le fond des ailes inférieures qui est d'un jaune rougeâtre. Les supérieures sont quelque peu lavées de cette couleur à la côte et à la base de l'aile.

VAR. D.

La plus remarquable des quatre anomalies que j'indique, est cette dernière (pl. 41, fig. 8). Le fond des ailes supérieures et inférieures présente une ligne basilaire qui, au lieu d'être étroite et interrompue vers le milieu, est très-large, de la côte au bord interne.

Ces quatre variétés de la *Latreillii*, et d'autres moins importantes, m'ont été communiquées par M. Staudinger. Toutes proviennent de l'Espagne, seul lieu, au reste, où l'insecte ait été trouvé jusqu'à ce jour.

Les individus mâles et femelles qui viennent de m'éclorre ne m'ont pas donné d'aberrations dignes d'être citées.

Si l'insecte parfait a été mal rendu par Godard, M. Herrich Schaeffer nous en a donné de bons dessins (pl. 13, fig. 66 et 67), mais je les trouve trop petits d'un tiers.

M. le D^r Graells, de Madrid, nous a fait connaître déjà la chenille de la *Chelonia Latreillii* dans les Annales de la Société entomologique de France (année 1843, p. 359, pl. 12, fig. 1 à 3); mais ne trouvant pas ses dessins assez exacts, j'ai cru nécessaire de donner de nouvelles figures de cette espèce puisque l'occasion vient de m'en être fournie.

La *C. Latreillii* qui est toujours une des plus grandes raretés, trouvée pour la première fois par M. le général Dejean, il y a une trentaine d'années, a été, l'an passé, recueillie en certain nombre par M. Staudinger. Je ne désespère pas de la rencontrer moi-même à Amélie-les-Bains (Pyr. Orient.), dont le climat et la végétation sont à peu de

chose près ceux du nord de l'Espagne. Je dirai encore que pendant un assez court séjour que j'y ai fait en janvier et février 1863, j'ai trouvé entre autres belles espèces, la chenille adulte du *Bombyx Loti*, RAMB., considéré jusqu'à ce jour, comme appartenant exclusivement à l'Espagne.

Nudaria ? (1) Massiliensis, MILL.

(Species nova.)

(Pl. 42, fig. 1 à 3.)

Je devrais peut-être créer un genre pour cette nouvelle espèce qui, bien que se rapprochant des *Nudaria* par la forme des ailes et leur nature, la taille et le faciès général de l'insecte, s'en éloigne cependant par la conformation des palpes ainsi que par la longueur de la trompe. Provisoirement je laisse *Massiliensis* parmi les *Nudaria* de Stephens, en attendant que la connaissance des premiers états de cette curieuse espèce vienne nous apprendre où doit être sa véritable place dans l'ordre des Lépidoptères.

Envergure : 0,19 m.

Les ailes, larges, arrondies, luisantes, peu chargées d'écailles, sont néanmoins opaques. Les supérieures, sur un fond blanchâtre, présentent des lignes transversales assez distinctes bien que faiblement écrites en gris foncé. L'extrabasilare est indiquée par un gros point appuyé à la côte. La basilare, presque droite, sinueuse, commence par un gros point qui touche également à la côte. La cou-dée, très-sinueuse, présente au coude un angle rentrant prononcé. Enfin la tache réniforme ou au moins un gros point gris qui occupe sa place, est des plus visibles.

(1) Bdv. Steph. Stgr.

La frange est concolore, assez longue, et précédée de taches triangulaires grises placées entre chaque nervure.

Les ailes inférieures sont traversées par une ligne assez étroite, mal écrite indiquant d'une manière vague la continuation de la coudée. Les franges un peu plus longues qu'aux supérieures, sont également précédées de taches grises, triangulaires, bien indiquées.

Le dessous est luisant, concolore, sans taches avec la base des ailes blanchâtres ; il laisse voir les nervures très-accusées.

Tête, assez forte ; yeux, ronds, relativement gros, d'un brun rougeâtre. Trompe, allongée, roulée en spirale, concolore. Palpes, assez longs, tendant à se relever, comprimés à la base et velus jusqu'à la naissance du 3^e article. Celui-ci, pointu, relevé, presque nu. Antennes médiocrement longues, fortement ciliées, brunâtres. Thorax, carré, concolore, avec les ptérygodes assez longues. Abdomen, conique, aussi long que les ailes inférieures, blanchâtres, terminés par un pinceau de poils. Poitrine, concolore, luisante. Pattes, de médiocre longueur, blanches, luisantes ; munies aux inférieures, d'une seule paire d'éperons.

Je suppose que cet individu est une femelle et, bien que je ne connaisse que cet unique sujet, je n'ai pas hésité à le publier à cause de ses caractères tranchés.

La *Massiliensis* faisait partie d'un envoi de Lépidoptères à déterminer que m'avait communiqué à la fin de l'été dernier, M. Dardoin, auquel la science est redevable déjà d'un certain nombre d'espèces.

« Je l'ai prise, » m'a écrit notre collègue, « aux environs de Marseille, à la fin de juin 1861, dans un chemin creux bordé de buissons, ayant à droite et à gauche des garigues herbues. »

Cette nouvelle *Nudaria?* appartient à la riche collection de M. Dardoin. Dans le catalogue Staudinger, elle devra être placée après la *Mundana* de Duponchel, et avant l'*Altaica*, LED., où elle portera le n° 23 bis.

Gelechia Halymella (1), MILL.

(Species nova.)

(Pl. 42, fig. 4 à 8.)

CHENILLE.

Elle est assez courte, fusiforme, d'un blanc jaunâtre plus ou moins prononcé. Les lignes ordinaires sont larges et indiquées en rouge carminé clair. La stigmatale est la seule qui ne soit pas continue : celle-ci est interrompue sur chaque segment. Le ventre est jaunâtre et ne présente pas de lignes. Les stigmates, qu'on ne distingue qu'à la loupe, m'ont paru noirs. La tête, petite, lenticulaire, est d'un noir luisant. Les deux premiers anneaux sont d'un vineux obscur : le premier porte un écusson corné, noir et luisant. Les pattes antérieures, de couleur vineuse, ont le premier article noir. Les trapézoïdaux, relativement gros, sont également noirs.

Cette chenille vit sur l'*Atriplex halymus*, L., arbrisseau naturalisé en Provence, fort répandu sur les terres qui avoisinent la mer, notamment aux environs de Marseille.

La chenille de *Halymella* semble attaquer presque seule cet *Atriplex* (2) qui la nourrit en grande abondance. L'œuf déposé sur une des feuilles épaisses et persistantes de cet arbuste, éclot dès le mois de décembre. La petite chenille perce cette feuille, s'introduit sous la pellicule qu'elle a soulevée et là, ronge en repos le parenchyme. Elle grossit lentement, attaque plusieurs feuilles successivement et n'atteint toute sa taille que deux mois environ après sa naissance. C'est à cette

(1) Du nom spécifique *Halymus* (*Atriplex halymus*, L.).

(2) On y trouve encore quelques rares chenilles de la *Mam. Chenopodiphaga* et de la *Boar. Rhomboidaria*.

époque, celle du commencement de février, que son développement ne lui permettant pas plus de vivre à la manière des mineuses, elle lie trois ou quatre feuilles au centre desquelles elle se tient cachée pendant le jour. Cette chenille ne se contente plus alors du parenchyme de la feuille, elle ronge celle-ci dans toute son épaisseur.

L'insecte ne se métamorphose que fort rarement dans les feuilles de l'arbrisseau qui l'a nourri : il se cache parmi les mousses et s'y chrysalide après avoir préalablement formé une coque solide composée de soie blanchâtre entremêlée de débris de végétaux.

La petite nymphe, assez allongée, d'un brun rougeâtre sur le dos et la poitrine, a les anneaux teintés de jaune clair avec les incisions d'un carné vif.

L'éclosion de la Tinéide arrive dès le commencement d'avril et se prolonge jusqu'à la fin de ce mois.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,043 à 0,044^m.

Les ailes supérieures sont entières, longues, étroites, presque rectangulaires, disposées en pointe arrondie et garnies inférieurement d'une assez longue frange. Le fond, d'un jaune de Naples plus ou moins chaud, est chargé de huit ou neuf points noirs, dont cinq disposés en une sorte d'ellipse au premier tiers de l'aile. Deux autres points suivent ceux-là. Un dernier point, plus grand que les précédents, de forme orbiculaire, est situé à l'apex. Les ailes inférieures, moins longues que les supérieures, sont un peu plus larges. Elles sont terminées en pointe aiguë, d'un gris bleuâtre, luisantes, sans dessins et très-largement frangées au bord interne surtout. Les quatre ailes sont en dessous d'un jaune paille vif, et très-luisantes. La tache circulaire apicale est seule visible. Les antennes sont longues et filiformes. Les palpes aigus et relevés au dessus de la tête, ont les deux premiers articles seuls velus. Les yeux sont noirs. La tête et le thorax

assez robustes, concolores, sont peu fournis d'écaillés. L'abdomen, long, déprimé et dépassant les ailes inférieures. La poitrine et les pattes sont concolores.

La femelle est semblable au mâle.

Cette *Gelechia* a, sans doute, plus de deux générations par an.

Conchylis Meridiana, Stgr.

Stett., e., entomol. Zeit., 1859.

(Pl. 42, fig. 9.)

J'étais sur le point de publier cette Tortricède que je croyais nouvelle, lorsqu'après l'avoir soumise à MM. les entomologistes allemands, je sus que cette espèce, non encore figurée, avait été depuis peu décrite par M. Staudinger dans les *Annales de la Société Entomologique de Stettin*.

Envergure : 0,024 à 0,025 m. Les ailes supérieures sont étroites, allongées, presque rectangulaires sans autres dessins que : 1° trois points bruns placés au tiers de l'aile et formant par leur réunion un triangle situé à égale distance de la côte et du bord interne. L'espace triangulaire qu'embrassent ces trois points, est teinté de rougeâtre ; 2° de deux ou trois points bruns, placés obliquement aux deux tiers de l'aile, à la même hauteur que les premiers et venant après ceux-ci. La côte est finement ponctuée vers l'extrémité et au milieu, et, de plus, marquée imparfaitement de trois ou quatre traits rougeâtres. Les ailes inférieures sont larges, entières, rectangulaires, luisantes, d'un gris roussâtre et sans taches. Les franges des quatre ailes sont larges et concolores. Les supérieures, en dessous, sont brunes ; elles ont les franges et la côte d'un jaune paille. Les inférieures, luisantes, rappellent complètement le dessus par leur teinte uniforme.

Les antennes, très-faiblement ciliées, jaunâtres, arrivent à peine aux

trois cinquièmes de la longueur des premières ailes. Les palpes, longs, incombants, sont touffus et sans articles distincts. Trompe, nulle; thorax, robuste, bien fourni, concolore. L'abdomen, plus long que les ailes inférieures, est d'un jaune paille; il se termine par un pinceau de poils légèrement roussâtres. Les pattes, assez longues, sont concolores.

La femelle, relativement plus rare que le mâle, lui ressemble.

La chenille m'est inconnue.

La *C. Meridiana* vole en juin et en juillet. Je l'ai trouvée pour la première fois, il y a une dizaine d'années, aux portes de Lyon, sur les hauteurs de Saint-Clair, dans des lieux incultes remplis d'*Artemisia campestris*.

J'ai repris ce grand *Tortrix* en certain nombre dans un pré sec, aux environs de Grenoble, lors de la première promenade qu'ont faite MM. les membres de la Société Entomologique de France, à l'époque du Congrès de 1859.

M. Staudinger m'écrivait dernièrement : « J'ai pris *C. Meridiana* « en juillet, à Grenade. Puis mon chasseur en a capturé de très-grands « individus à Malaga. Je l'ai reçu ensuite de Catalogne et je crois de « Montpellier. » Ce naturaliste ajoutait : « Je suis très-sûr que mon « ami M. Walse se trompe en jugeant vos exemplaires de ma *Meri-* « *diana* variétés de la *Zephirana*. »

Larentia Zumsteinaria (1), LAH.

(Supplément à la *Faune suisse* (Phalénides).

(Pl. 42, fig. 40 et 11.)

M. le docteur de la Harpe, de Lausanne, m'ayant confié cet insecte pour le figurer dans mon *Iconographie*, je crois devoir informer mes

(1) Dédicée à M^{me} Zumstein.

lecteurs que cet insecte a été décrit l'année dernière, dans la *Revue de la Société Entomologique de Schaffouse* (Suisse), page 24.

Je rapporterai textuellement l'alinéa qui précède la description de cette Phalénite, par M. de la Harpe :

« Je dois cette jolie espèce à M. Meyer de Burgderf, qui l'a prise du
 « 30 mai au 20 juin 1861, au bord d'un bois de pins, au dessus de
 « Viège (Haut-Valais). Elle n'est pas très-rare dans la localité qu'elle
 « habite, mais elle est difficile à saisir, parce qu'elle se pose habi-
 « tuellement sur la terre et les rochers, dont elle a la couleur. La
 « chenille vit probablement sur les pins, le papillon ne s'étant montré
 « nulle part ailleurs dans la contrée. Trois exemplaires en bon état,
 « dont un mâle et deux femelles. »

La *Zumsteinaria* qui, pour la teinte générale, rappelle l'*Eubolia Bipunctaria*, est d'un tiers plus petite que celle-ci.

M. de la Harpe rapproche cette nouvelle espèce des Phalénites *Aptata*, *Spadiccata*, *Propugnaria* et autres. Est-ce en effet près de ces dernières qu'elle doit trouver place ? Je l'aurais bien plutôt crue voisine de la *Multistrigaria*, HAW. et de l'*Austriacaria*, H.-S. dont elle a la coupe d'ailes, la taille, et un peu la disposition des lignes.

Les ailes sont entières, veloutées : les supérieures, légèrement falquées, ont l'apex aigu. Le fond est d'un gris bleuâtre avec l'espace médian qui se détache en brun rougeâtre. Le milieu de cet espace laisse voir distinctement le point cellulaire, petit, noir, reposant sur un fond grisâtre. Un double trait fin, géminé, blanchâtre, borde dans toute sa hauteur, à droite et à gauche, cet espace médian. La subterminale, également blanchâtre, festonnée, précède une série de points noirs. Ceux-ci, disposés par paires, sont séparés par des taches foncées correspondant aux nervures. L'extrabasilaire, fortement arrondie, est double, large et d'un gris foncé. La frange est médiocrement longue, concolore et entrecoupée de brun. Les ailes inférieures sont étroites et d'un gris roux ; teinte qui se prononce davantage à l'extrémité. Ces ailes sont coupées transversalement par deux bandes blanchâtres et par la ligne fulgurale visible seulement à la base. La frange

rappelle celle des supérieures. Le dessous et d'un gris obscur avec la tache cellulaire bien indiquée en noir aux quatre ailes. Une bandelette transversale, arquée, assez large, blanchâtre, traverse les ailes vers le milieu. Enfin, les points qui précèdent la frange sont à peine visibles. Les antennes du mâle, faiblement pectinées, sont brunâtres. Les palpes sont courts; le front est brun. La tête, le thorax et l'abdomen sont unicolores. Ce dernier est terminé par un faisceau de poils gris et blanchâtres. La poitrine et les pattes sont grises.

Bombyx Dorynii, MILL.

(*Species nova.*)

(Pl. 43.)

Plusieurs naturalistes ont soupçonné avant moi que *Bombyx Franconica* du midi de la France n'était point la même espèce que l'insecte du même nom des Alpes suisses et de la Franconie (1). Toutefois, l'une des deux espèces, car il y en a évidemment deux très-distinctes, a toujours été admise comme variété locale de l'autre.

Si la chenille de chacune de ces deux espèces eût été connue, le doute n'eût pas été un instant possible, car si les insectes parfaits du *Dorynii* et du *Franconica* ont ensemble certains rapports, les chenilles s'éloignent beaucoup l'une de l'autre, ainsi que vont le démontrer mes figures.

De plus, les mœurs, le genre de nourriture, l'époque d'apparition, la parure et l'*habitat* de chacune des deux chenilles, les caractères

(1) M. Daube, de Montpellier, est peut-être le premier qui ait cru à deux espèces. C'est lui qui a appelé mon attention sur le fait important que je vais raconter. Je citerai également M. Prévost père, de Genève, qui, avec une grande obligeance, s'est empressé de m'envoyer, des montagnes suisses, la chenille du *B. Franconica* à divers âges, pour la comparer à celle des environs de Montpellier.

distinctifs et constants des insectes parfaits, tout concourt à prouver l'existence de deux espèces.

La première chenille, celle du *Dorycnii*, vit au bord de la mer du midi de la France, à quelques mètres au dessus de son niveau. L'autre, au contraire, habite à de très-grandes hauteurs et souvent dans le voisinage des neiges, à plus de onze cents mètres d'élévation.

J'ai dit que ces deux chenilles s'éloignent beaucoup l'une de l'autre quant au *facies* ; en effet, celle du *Dorycnii* qui ne varie jamais, n'a que peu de rapports avec la chenille du *Neustria*, tandis que celle du *Franconica* ressemble à s'y méprendre au premier abord à la chenille de ce vulgaire *Bombyx*. La première se métamorphose en chrysalide alors que sa congénère est à peine à sa seconde mue.

Je commencerai par la dernière venue, celle qui vit sur les *Dorycnium*.

Les œufs qui sont pondus au commencement de l'été (1) éclosent en février de l'année suivante. A la mi-avril les petites chenilles ont atteint leur seconde mue. C'est à cette époque que, par l'extrême bonté de notre collègue, M. Daube, j'ai reçu un nid entier de ces précieuses larves. Depuis l'époque de leur éclosion jusqu'à celle de

(1) Avant l'impression définitive de l'histoire du *B. Dorycnii*, j'ai pu faire les nouvelles observations suivantes. J'ai obtenu des œufs fécondés d'une femelle *ex larva*, dont l'accouplement s'est effectué assez difficilement. Peu d'instants après l'acte de la copulation, qui est très-court, l'insecte a pondu ses œufs sur une surface arrondie, rangés symétriquement les uns à côté des autres. La ponte a duré quatre ou cinq jours ; elle a été fort abondante : j'ai compté près de trois cents œufs ; ils sont cunéiformes, présentent quatre pans, dont deux plus larges que les autres. Leur couleur est verdâtre obscur, avec le sommet et les arêtes d'un blanchâtre tirant parfois sur le roux. Six mois après que ces œufs ont été pondus, ils n'avaient pas changé de couleur et ne s'étaient que très-faiblement déprimés sur chaque surface.

Vers ce temps, il m'a été envoyé de Montpellier, une ponte de ce nouveau *Bombyx*. Les œufs sont placés autour d'une petite branche qu'ils garnissent sur une étendue de plusieurs centimètres. Ils rappellent, par cette disposition, les œufs en *anneaux* des espèces congénères.

leur seconde mue, elles ne changent pas de couleur : elles sont d'un brun rougeâtre. Lors de leur troisième mue, qui arrive vers les premiers jours de mai, leur livrée passe au brun foncé, et on distingue très-bien une fine stigmatale d'un blanc vif, laquelle n'est guère indiquée qu'au commencement de chaque anneau. Jusqu'alors une villosité assez abondante recouvre l'insecte. C'est vers la fin de mai qu'arrive la quatrième mue, et, trois ou quatre jours après, la chenille a atteint toute sa grosseur. Son aspect, après ce dernier chagement de peau, est bien différent de ce qu'il était précédemment. Elle est alors relativement grande et forte, atténuée antérieurement, nullement aplatie en dessous. Le fond est d'un noir velouté, profond, et, ce qui frappe d'abord, est la magnifique teinte bleue qui y est répandue. La vasculaire est indiquée par un trait fin, bleu, pas toujours visible, sur lequel reposent deux gros points bleus : le premier sur l'incision et le second au milieu de chaque segment. La sous-dorsale, large, irrégulière, d'un beau bleu, est bien indiquée, du 3^e au 11^e anneau compris. Cette ligne est en outre aspergée de nombreux points noirs. La stigmatale qui, dans l'âge précédent, est indiquée en blanc vif, a disparu. Je n'ai pu voir les organes de la respiration, perdus au milieu d'une abondante villosité, bien que les poils soient médiocrement longs. Cette villosité est uniformément rougeâtre.

Le quart environ des sujets que j'ai élevés, présente sur le dos et les flancs des lignes étroites, interrompues, ferrugineuses ou plutôt de nombreuses stries qu'on ne distingue bien qu'à la loupe. A partir du quatrième anneau, le ventre est marqué de deux lignes très-larges, irrégulières, blanchâtres, marquées elles-mêmes de quelques points noirs. La tête, de grosseur ordinaire, faiblement aplatie en avant, est d'un noir mat. Les mâchoires sont noires, luisantes et couronnées par un liseré fin et jaunâtre. Les palpes, d'un noir mat, ont le premier article également jaunâtre. Les pattes écailleuses, sont entièrement noires et luisantes ; les dix autres, d'un noir mat, ont la couronne grisâtre.

Ces chenilles vivent en famille depuis l'instant de leur naissance jusqu'à celui de leur métamorphose, sur diverses plantes basses et sous-arbrisseaux. Ce sont les *Statice*, les *Plantago*, les *Euphorbia*, les *Dorycnium*. Lorsque la nourriture n'est plus suffisante dans le voisinage de la tente commune, elles se dispersent aux premiers rayons du soleil pour manger, et se réunissent bientôt après. On les voit brouter encore les feuilles au déclin du jour, puis se réunir de nouveau. Elles se pelotonnent alors pour passer la nuit, et ne forment plus qu'une boule compacte.

C'est vers le milieu de mai que la chenille du *Dorycnii* tisse sa coque dans laquelle elle sera bientôt transformée. Elle la construit le plus souvent au centre de plusieurs feuilles réunies. Quelquefois, elle est formée dans les mousses ou les feuilles sèches ; ce dernier cas est rare. Cette coque est ovoïde, molle bien qu'assez épaisse, opaque, blanchâtre, recouverte, ainsi que celle du *Neustria*, d'une efflorescence jaune soufre, qui n'a pas une grande adhérence et que le moindre contact enlève.

La nymphe, cylindrico-conique, oblongue, d'un brun rougeâtre antérieurement, est d'un rougeâtre clair à partir des anneaux. Ceux-ci sont renflés et très-distincts. Les trois derniers sont d'un rougeâtre foncé. Les stigmates paraissent bien indiqués en brun. La partie dorsale est généralement plus foncée que le ventre et les flancs. La chrysalide de la femelle diffère de celle du mâle, par son volume du double plus fort et par des teintes généralement plus vives. Le ventre est marqué sur chaque incision d'une tache brune, et la place des pattes paraît indiquée sous forme d'un petit point brun.

Je vois, dans les notes laissées par feu Donzel, que cet entomologiste a trouvé lui-même la chenille de ce Bombyx, à Hyères (Var) sur le *Statice limonium* et sur le *Dorycnium suffruticosum*.

INSECTE PARFAIT.

Il est toujours plus grand que le *Franconica* proprement dit, et a as-

sez le *facies* de ce *Bombyx*. Cependant, si on compare les deux espèces, on ne tarde pas à reconnaître que la coupe du *Dorycnii* est généralement moins arrondie, et qu'aussi les ailes sont plus allongées que chez son voisin le *Franconica*. De plus, et ce caractère est constant, c'est que tandis que les ailes du *Franconica* mâle sont toujours d'un brun chocolat, opaques et bien recouvertes d'écailles, celles du *Dorycnii* sont invariablement presque diaphanes.

Les quatre ailes sont unies et sans dessins, d'un jaune cendré et à demi-transparentes. Cependant la côte, les nervures et les franges sont brunes et bien marquées. Le dessous des quatre ailes est semblable au dessus. Les antennes, très-pectinées, ont la tige jaune. Le thorax brun ; l'abdomen brun clair. La poitrine et les pattes sont de la couleur du thorax.

La femelle, bien différente du mâle pour la coupe des ailes et la couleur, est de moitié plus grande que lui. Cette femelle s'éloigne autant de la femelle du *Franconica* que le mâle. Elle a les ailes relativement allongées, présentant, au bout de la seconde nervure, un coude toujours bien accusé alors que rien de semblable n'existe chez la femelle du *Franconica*.

Le *B. Dorycnii* femelle est entièrement d'un ferrugineux pâle avec une faible éclaircie au centre de chaque aile supérieure. Ce caractère est constant (1).

Les antennes sont crénelées. Le corps est unicolore en dessus et en dessous.

Cette espèce varie peu. Je possède cependant des individus femelles d'une teinte brune qui se rapprochent assez du *Franconica* femelle ; mais, bien entendu, pour la couleur seulement.

Duponchel ayant fait sa description d'après des individus pris dans le voisinage de Montpellier, et cela bien longtemps après que Fabricius

(1) Je ferai encore observer que cette éclaircie n'existe jamais chez la femelle du *Franconica*.

eût décrit son *Franconica* sur des sujets provenant des montagnes de la Franconie, le nom imposé par ce dernier auteur doit être conservé, tandis que les *Franconica* de Duponchel devront être rapportés à ma nouvelle espèce.

Les sujets représentés par Esper, pl. 44, sont évidemment des *Franconica* mâle et femelle. Quant aux *Bombyx* de Hubner : le n° 175 est aussi un *Franconica* mâle, tandis que le n° 176 du même auteur peint, la chose me paraît certaine, d'après un sujet du midi de la France, ce dernier doit sûrement se rapporter à mon *Dorycnii*.

Je crois avoir suffisamment démontré que ces deux espèces sont très-distinctes, que le *Franconica* de Fabricius, celui d'Esper, et le *Franconica* mâle de Hubner représentent, je le répète, le vrai *Franconica*, tandis que ceux qui ont été publiés par Duponchel (1) devront être rapportés au *B. Dorycnii*.

Une belle et intéressante espèce, dont la validité, je l'espère, ne sera contestée par personne, est donc acquise à la science.

Il me reste à faire connaître la chenille du *Franconica* encore inédite, et de faire voir en quoi elle diffère de celle du *B. Dorycnii*.

Obs. Après avoir lu une note sur *les cocons doubles du Sericaria Mori*, par M. Maurice Girard, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, séance du 28 juillet 1862, je croyais que le fait anormal signalé par ce naturaliste, devait se reproduire d'une manière identique pour les cocons doubles du *Bombyx Dorycnii*, filés chez moi. Ces cocons que je supposais tous bisexuels, ainsi qu'ils avaient été observés chez le *Sericaria Mori*, ne l'étaient que dans une faible proportion, puisque sur quatre de ces cocons doubles, trois étaient filés par des femelles réunies par deux et facilement reconnaissables à leur grosseur. Le quatrième cocon double était formé par un mâle et par une femelle, lesquels sont éclos.

Je fais observer que les œufs pondus par cette dernière femelle, n'étaient pas fécondés.

(1) Pag. 346, pl. XIII, fig. 7 et 8.

Je ne saurais donc admettre l'opinion des naturalistes qui pensent que les chenilles se réunissant pour former des cocons doubles, savent dès lors reconnaître leur sexe.

Bombyx Franconica, FAB.

Esp., pl. 26, fig. 142. — Hb., pl. 175, fig. 6. — God., IV, pl. 13, fig. 7 et 8. — Stgr., Cat., pag. 29.

(Pl. 44, fig. 1 à 6.)

CHENILLE.

Jeune, elle est tellement voisine de la chenille du *Neustria*, qu'il faut pour l'en distinguer une attention extrême. A cette époque elle est assez fournie de poils. Ses mœurs sont, à peu de chose près, celles de ses voisines les chenilles de *Castrensis* et *Neustria*, cependant elle est beaucoup plus tardive, puisqu'elle est à peine à sa troisième mue lorsque ses congénères commencent à se chrysalider.

Les œufs qui ont été pondus en août sur l'arbuste qui doit nourrir les chenilles, éclosent au printemps de l'année suivante, saison toujours tardive dans la haute montagne, c'est-à-dire en mai. La croissance des jeunes larves est lente ; ce n'est qu'au commencement de juin qu'elles ont opéré leur troisième mue. Leur livrée alors est peu différente de ce qu'elle était précédemment.

C'est à la fin du mois de mai dernier que j'ai reçu de M. Auguste Prévost, de Genève, une vingtaine de chenilles de ce *Bombyx* ; elles étaient alors fort petites. Leur jeune âge, et mieux que cela sans doute, le milieu dans lequel elles vivaient (1) les fit périr toutes. Les vingt-six

(1) Elles n'avaient plus l'air vif de la haute montagne, leur patrie ; cependant elles respiraient un air pur ; car elles étaient élevées à la campagne, en plein air et placées sur un Rosier pimprenelle enveloppé d'une gaze.

juin suivant, je reçus un second envoi de ces précieuses chenilles presque toutes parvenues à leur entier développement. J'en perdis encore un bon nombre. Bien que l'éducation de ces insectes délicats soit fort difficile (1), je réussis à en amener plusieurs à bien.

Jeune, la chenille est à peu près ce qu'elle sera à son âge adulte. Les lignes sont pourtant moins vives qu'elles le deviendront, et le dernier anneau présente en dessus une teinte rouille qui disparaîtra plus tard.

A la fin de juin, parvenue à son entier développement, la chenille du *Franconica* est moins grosse que sa congénère, celle du *Dorycnii*, et paraît, au premier aspect, se confondre avec la chenille du *Castrensis* : ou mieux celle du *Neustria*, bien que plus courte que ces dernières. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne saurait la confondre avec celle du *B. Dorycnii*, dont, on le sait, les dessins sont bien différents. Voici, au reste, la description de la chenille du *Franconica*.

Elle est presque cylindrique, légèrement atténuée aux deux extrémités, avec les lignes bien tranchées. Il serait difficile de dire quel est la couleur du fond. Pourtant ce doit être le bleu clair, à partir de la sous-dorsale jusqu'en dessous de la stigmaté. La ligne vasculaire qui commence au second anneau est d'abord étroite ; puis elle s'élargit, surtout à partir du quatrième segment, et se prolonge jusqu'au douzième. Cette ligne, très-caractéristique, est d'un gris blanchâtre (2). Sur chacun de ses côtés règne un filet d'un noir velouté ; très-finement liseré de fauve en dessus et en dessous. La sous-dorsale est large continue, d'un bleu pâle, liserée de fauve et aspergée de rares atomes noirs. On voit, en outre au centre de cette ligne bleue, un gros point noir placé au milieu de chaque anneau et appuyé sur le bord inférieur. L'espace compris entre la ligne précitée et la stigmaté est également

(1) Elles sont en cela bien différentes de leurs congénères les chenilles du *B. Dorycnii* dont l'éducation ne demande pas de soins.

(2) Ce caractère constant suffirait pour distinguer cette chenille de sa voisine, celle du *Dorycnii*, qui, à la place, n'a que quelques points bleuâtres.

bleu, mais il est recouvert d'un sablé noir serré qui souvent empêche de distinguer la couleur du fond. La stigmatale est étroite, ondulée, continue, d'un jaune rouille. Les stigmates sont ovales et cerclés de noir. Le ventre est d'un blanc grisâtre et marqué au milieu de chaque anneau d'une grosse tache cruciale noire. La tête est petite, globuleuse, faiblement bleuâtre : à la loupe on distingue, sur toute la surface, un sablé noir et abondant. Les pattes écailleuses sont d'un noir de jais ; les autres sont grisâtres et maculées de noir sur les côtés. Les poils sont d'un fauve plus ou moins vifs, et assez abondants à tous les âges de l'insecte.

Cette chenille vit dans les Alpes à une assez grande hauteur, c'est-à-dire à onze ou douze cents mètres. Sa nourriture habituelle est, me mande M. Prévost qui l'élève abondamment chaque année, le Rosier pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*, D. C.), arbuste, je l'ai dit, sur lequel je l'ai élevée à Lyon.

Il m'a été affirmé que souvent, dans la montagne, on trouve cette chenille sur diverses espèces d'*Euphorbia*. Cependant j'ai donné, à quelques-unes de celles que j'élevais, plusieurs sortes d'*Euphorbia* et les *Dorycnium decumbens*, et *suffruticosum*, qui les ont toutes fait périr.

Vers la fin de juin ou le commencement de juillet, l'insecte tisse une coque blanchâtre parmi les feuilles ou les mousses. Cette coque est de consistance très-molle, transparente et recouverte d'une efflorescence jaune soufre. Elle laisse voir, imparfaitement, il est vrai, la chrysalide dont la tête est placée en haut. Cette chrysalide est conico-cylindrique et presque entièrement d'un noir opaque. Elle est sans aspérités, et la pointe, obtuse, est dépourvue de crochets.

C'est vers le 12 ou le 15 juillet qu'a commencé l'éclosion du Lépidoptère.

INSECTE PARFAIT.

Toujours plus petit que le *B. Dorycnii*, avec les ailes plus arrondies,

moins anguleuses. Ses ailes ne sont *jamais* transparentes; elles sont d'un brun chocolat et marquées au centre d'une très-large bande oblique qui les traverse. En dessous, les quatre ailes sont à peu près ce qu'elles sont en dessus, seulement les bandes jaunâtres transverses sont plus larges. Les franges en dessus et en dessous sont jaunâtres. Les antennes sont brunes et assez fortement pectinées jusqu'au sommet. Le thorax est robuste, bien fourni et brun; il est de plus recouvert de quelques poils fauves. L'abdomen est velu et noirâtre en dessus; en dessous il est brun et se termine par de rares poils fauves.

La femelle, qui mesure 0,027 à 0,028 m. d'envergure, est moins grande que la femelle du *Dorycnii*. Elle se distingue de cette dernière par la coupe; les ailes sont moins allongées et plus arrondies. Les contours des supérieures surtout, ne sont pas coupés aussi carrément. *Franconica* femelle se distingue encore de sa congénère par sa couleur toujours plus sombre. Les quatre ailes sont uniformément d'un rougeâtre brun, et sans éclaircie au centre. Le disque des supérieures est traversé par une ligne diagonale fort peu distincte. Le dessous des quatre ailes est à peine plus clair que le dessus. Les antennes sont ciliées et concolores ainsi que le thorax.

L'abdomen est invariablement recouvert de poils courts, serrés et noirâtres; ce caractère sérieux et constant n'existe jamais chez la femelle de l'espèce voisine.

Je ne connaissais pas de variétés appréciables du *B. Franconica*, avant que M. Prévost m'eût soumis une remarquable aberration de cette espèce éclore chez lui.

Cette variété accidentelle, de la grandeur du type, est complètement d'un brun noirâtre avec le thorax et l'abdomen d'un noir de suie. Je la désignerai var. A.

Des nombreux *Franconica* que M. Prévost a vus éclore, c'est, m'a-t-il dit, la seule aberration qu'il ait remarquée.

Agrotis Tritici, LIN.

S. N., 179. — Treits, I, p. 137. — Bdv. Icon., pl. 77, fig. 2-3. = *Eruta*, Hb., 623. = *Aquilina*, God., pl. 64, fig. 6-7. — Gn., V, p. 471, Stgr. Cat. 169.

(Aberr. E., Mill.).

(Pl. 44, fig. 7 et 8.)

Cette variété constante et tranchée pourrait, aux yeux de certains entomologistes, constituer un espèce séparée, mais je ne puis voir là qu'une aberration de la *Tritici*, qui, on le sait, varie beaucoup. Cette aberration devant faire suite à la variété D. du *Species* Guenée, sera désigné par la lettre E.

Voici sa description :

Envergure : 0,036 m.

Toujours plus grande que le type, elle a peut-être aussi les ailes plus larges, plus arrondies, plus claires, avec les taches et les lignes bien marquées. Ces taches et ces lignes, ont à peu près la disposition de celles de la *Tritici* ordinaire.

Les ailes supérieures sont d'un gris terreux, larges à la base, arrondies à l'apex, et abondamment aspergées d'atomes foncés. L'orbiculaire et la réniforme sont finement liserées de brun et se détachent en plus clair. La claviforme n'est pas indiquée. Les lignes basilaire, médiane et coudée sont également bien écrites. La première et la troisième de ces lignes sont ombrées de brun intérieurement. La ligne médiane présente un angle vif qui se dirige du côté de l'orbiculaire. L'éclaircie subterminale, en forme d'≡ est assez bien écrite. Cette éclaircie est suivie d'un trait fin, blanchâtre, précédant la frange. Celle-ci est assez large et concolore. Les nervures sont brunes, bien visibles, surtout après la coudée. Les ailes in-

férieures sont claires à la base, ombrées de brun sur les bords, avec les nervures brunes.

En dessous, les supérieures sont plus claires qu'en dessus : elles sont sablées de brun sur le bord inférieur et principalement à la côte. Les postérieures sont blanchâtres et possèdent le point cellulaire ; elles sont également sablées sur les bords. La ligne médiane est, sur les quatre ailes, à peine indiquée en brun. Les antennes sont pubescentes ; le toupet frontal, assez saillant. Le thorax est robuste, carré, concolore et légèrement redressé. L'abdomen, un peu conique, est d'un gris terreux.

La femelle est semblable au mâle.

C'est d'après quatre individus mâles et femelles communiqués par notre collègue, M. Dardoin, qui m'a dit en posséder plusieurs autres semblables, que je fais ma description. Je tiens de ce naturaliste que cette intéressante *Agrotis* vole la nuit, au mois de juillet et se prend sur les Lavandes fleuries, aux environs de Digne (Basses-Alpes).